

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 18 mai 2021** à 19 h 30 via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon - vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Madame Louise Beaupré
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
 - Monsieur Nathan Hurteau
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Rélaine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Monsieur Alain Camarais - directeur général adjoint
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Monsieur Vincent Huard - directeur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
 - Madame Katleen Loiselle - directrice du Service des ressources humaines
 - Madame Annie Lussier - directrice du Service des technologies de l'information
 - Madame Elizabeth Mc Donough - directrice du Service des ressources matérielles
 - Madame Chantal Noël - directrice du Service des ressources financières
-

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-05-18-CA-01](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour en déplaçant le point suivant après le point 9.9 :

9.2. Politique locale de gestion – Dépôt pour consultation (documents)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbal – CA du 20 avril 2021 - Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2021-05-18-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 20 avril 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Louise Beaupré :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 20 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 avril 2021.

4. **Correspondance**

4.1 De monsieur Jean-Philippe Rancourt, directeur de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires du Ministère de l'Éducation: Réponse de la demande officielle concernant les échangeurs d'air dans les écoles (document).

4.2. De monsieur Éric Bergeron, sous-ministre adjoint du soutien aux réseaux et des relations avec les partenaires du Ministère de l'Éducation : Déficit budgétaire autorisé (document).



5. Période de questions du public

Monsieur Gislain Tardif, parent d'élève, sensibilise les membres du conseil d'administration de situations vécues par des familles homoparentales et notamment quant à certains formulaires qui ne tiennent pas encore compte des différentes réalités familiales.

Madame Anne-Marie Noël, présidente du comité de parents, remercie tous les membres du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, qui jour après jour, depuis plus d'un an, s'occupent des élèves et font en sorte que tout se déroule bien malgré la pandémie.

Monsieur Pascal Dominic Charland, enseignant spécialiste à l'école Marie-Derome, se fait le porte-parole de l'équipe-école, pour rappeler que les membres du personnel souhaitent obtenir de l'information quant à l'indice de défavorisation de leur école.

Madame Raymonde Simard, représentante du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (SPPM), mentionne être heureuse de la création de 36 postes de professionnels pour l'année 2021-2022 ce qui permettra de soutenir davantage les élèves, les parents et les autres membres du personnel scolaire. Toutefois, elle se dit inquiète de la coupure d'un poste pour les animateurs de vie spirituelle et communautaire.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est adressée.

7. Mot du président

Ce soir, monsieur Alexandre Provost, président, porte un chandail à l'effigie de l'école Jeanne-Mance.

Monsieur Provost rappelle que les grèves exercées par les différentes catégories de personnel de notre centre de services scolaire sont des moyens de pression légaux. À cet égard, il appelle à la vigilance quant aux commentaires émis à ce sujet sur les médias sociaux.

Il rappelle l'importance de continuer à respecter les règles sanitaires. De plus, il invite les gens à se faire vacciner pour que nos élèves puissent retrouver davantage de normalité et ce, le plus rapidement possible.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes

- Candidats inscrits à la banque de cadres – Information (documents)

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Dominique Lachapelle a déposé les décisions qu'elle a prises ainsi que les affectations, les engagements, les nominations qu'elle a effectuées et les démissions qu'elle a acceptées depuis la dernière séance.



De plus, elle a déposé un document intitulé « Banque de relève CSSDHR » indiquant les nouvelles personnes faisant partie de la banque de cadres, lesquelles sont susceptibles d'occuper un poste de direction et direction adjointe d'établissement. Un document intitulé « Reddition de comptes de la directrice générale », où elle fait état des rencontres des comités auxquelles elle a participé depuis la dernière séance, est également déposé.

9. Points de décision

9.1 Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers - Dépôt pour consultation (documents)

[Résolution 2021-05-18-CA-03](#)

Considérant que l'article 212.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que sur proposition du comité de parents, le centre de services scolaire adopte une politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées pour les documents et les objets mentionnés aux troisième et quatrième alinéas de l'article 7 ou qui peuvent être réclamés pour des services visés aux articles 256 et 292;

Considérant que le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a formé un sous-comité pour travailler conjointement avec la direction générale à un projet de politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et les centres;

Considérant que le projet de politique a été présenté aux membres du comité de gouvernance et d'éthique et qu'un rapport à cet effet a été fait aux membres du conseil d'administration;

Considérant les consultations devant être menées à l'égard de ce projet de politique;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

D'adopter le projet de *Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et les centres*, proposé par le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières et ce, afin de procéder aux consultations requises auprès des instances concernées et de mandater monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général pour procéder auxdites consultations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Politique locale de gestion – Dépôt pour consultation (documents)

Ce point est déplacé après le point 9.9.

9.3. Contrats 2^e phase – modulaires (document)

[Résolution 2021-05-18-CA-04](#)

Considérant que les analyses du Service de l'organisation scolaire et les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation confirment un déficit d'espace pour accueillir tous les élèves du secondaire dès la prochaine année scolaire;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) a procédé en 2019, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030, à deux demandes de construction d'écoles secondaires;

Considérant que des délais de construction de trois à cinq ans sont requis pour la construction d'une école secondaire;

Considérant que le 17 janvier 2021, le Ministère a accordé une aide financière au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) pour l'acquisition de locaux modulaires qui devront être installés à l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour la rentrée scolaire 2021-2022;

Considérant l'octroi du contrat par le conseil d'administration, le 23 mars 2021 aux termes de la résolution 2021-03-23-CA-07, pour l'achat de locaux de modulaires à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge;

Considérant l'appel d'offres public lancé pour le raccordement des corridors d'accès et services connexes des locaux modulaires et qui constituent la deuxième phase du projet;

Considérant l'analyse des soumissions reçues et les conditions actuelles du marché;

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que le conseil d'administration autorise la conclusion du contrat de raccordement des corridors d'accès et services connexes des locaux modulaires à l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot au plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Marieville Construction Inc. au montant de 5 197 884 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Équipements informatiques de la réserve gouvernementale (document)

[Résolution 2021-05-18-CA-05](#)

Considérant que dans le contexte de la pandémie, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières s'est procuré le matériel nécessaire pour couvrir les besoins informatiques des élèves en prévision d'une possible fermeture de ses établissements;

Considérant qu'un sondage effectué auprès des écoles indiquait un manque d'environ 2 000 appareils;

Considérant que le Centre de services scolaire s'est procuré les tablettes à même la réserve gouvernementale;

Considérant que le ministère de l'Éducation requière que le Centre de services scolaire assume le coût d'acquisition de ces tablettes ainsi que les frais de transport;

Considérant que le ministère versera une allocation correspondant au montant de la dépense encourue pour l'acquisition de ces tablettes et les frais de transport;

Il est proposé par madame Chantal Laliberté :

D'autoriser le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières à effectuer le paiement de la facture au montant de 1 076 817 \$ (incluant les taxes) pour l'acquisition des 2 000 tablettes ainsi que les frais de transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. Nouvelles classes de maternelle 4 ans (document et document séance tenante)

[Résolution 2021-05-18-CA-06](#)

Considérant que le ministre de l'Éducation a confirmé l'ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein pour l'année scolaire 2021-2022 au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les conditions et modalités relatives à l'organisation des services établis par le Ministère, le Service des ressources éducatives aux jeunes recommande l'ouverture d'un groupe à l'école Saint-Lucien et d'un ou plusieurs de ces groupes à l'école Saint-Eugène;

Considérant les consultations menées auprès des conseils d'établissement concernés;

Il est proposé par monsieur Eric Chevalier-Alvarez :

De procéder à l'ouverture d'un groupe de maternelle 4 ans à l'école Saint-Lucien et d'un ou plusieurs de ces groupes à l'école Saint-Eugène et ce, à compter de l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Bail pour l'atelier (document)

[Résolution 2021-05-18-CA-07](#)

Considérant l'état du bâtiment actuel où se situe l'atelier du Service des ressources matérielles du Centre de services scolaire;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a déposé une demande d'ajout d'espace auprès du ministère de l'Éducation relativement à la construction d'un nouveau centre de formation professionnelle afin que l'École



professionnelle des Métiers puisse disposer d'espaces plus adéquat pour dispenser les services requis à sa clientèle;

Considérant que le projet présenté incluait la relocalisation de l'atelier;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est toujours en attente de la réponse à cette demande et que dans l'éventualité d'une confirmation, les délais de réalisation sont d'environ 5 ans;

Considérant l'appel d'intérêt publié sur le site SEAO du Conseil du Trésor afin de solliciter la location d'un espace adéquat pour la relocalisation de l'atelier;

Considérant l'intérêt manifesté par 9118-5108 Québec Inc. et que les espaces offerts répondent aux besoins du Centre de services scolaire;

Considérant l'analyse de l'offre par le Service des ressources matérielles et les discussions tenues entre les représentants du locateur et ceux du Centre de services scolaire;

Il est proposé par monsieur Benoit Brosseau :

De mandater madame Dominique Lachapelle, directrice générale, à convenir des modalités du bail à intervenir entre 9118-5108 Québec Inc. et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières ainsi qu'à le signer selon les termes et conditions convenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022 (document)

[Résolution 2021-05-18-CA-08](#)

Considérant que l'article 2.4.1 du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* prévoit que le conseil d'administration détermine par résolution les dates de ses séances ordinaires;

Considérant la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par madame Louise Beaupré :

Que les séances publiques du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022 se tiennent les mardis 24 août, 26 octobre, 14 décembre 2021 ainsi que les 22 février, 26 avril, 24 mai et 21 juin 2022 à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8. Rapport du comité des ressources humaines

Madame Danielle Beaumont, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité des ressources humaines lors de la rencontre tenue le 4 mai 2021.

Les discussions et les travaux ont porté sur la validation du document « Critères de sélection d'une direction d'établissement » ainsi que sur les démarches d'élaboration, de validation et de consultation des plans d'effectifs du personnel de soutien et du personnel professionnel, lesquels doivent être adoptés ce soir. Une information leur a également été transmise à l'égard des outils d'évaluation de la directrice générale.

Madame Beaumont profite de l'occasion pour remercier, au nom du comité des ressources humaines, tous les membres des conseils d'établissement pour leur collaboration dans la démarche entreprise afin d'établir les critères de sélection des directions d'établissement.

Dans le cadre de l'article 328 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, les trois prochains points traitant de certains aspects qui concernent l'embauche de ressources humaines et de conditions de travail du personnel cadre, **les membres du conseil d'administration, membres du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, soit mesdames Louise Beaupré, Chantal Laliberté, Chantal Lanoue, Réleine Morin et Taïga Waelput ainsi que monsieur Benoit Brosseau quittent temporairement la séance. Il est 20 h 25.**

9.8.1. Critères de sélection d'une direction d'établissement - Adoption (documents)

[Résolution 2021-05-18-CA-09](#)

Considérant que l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans l'élaboration des critères de sélection des directions d'établissement;

Considérant que les consultations menées auprès des conseils d'établissement, conformément à l'article 79 alinéa 2 de la *Loi sur l'instruction publique*, ont permis de renouveler l'importance de certaines compétences en ce qui concerne les différents dossiers pilotés par les directions d'établissement;

Considérant le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* concernant les conditions d'emplois des directions d'établissement et la Politique locale de gestion du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la recommandation des membres du comité des ressources humaines;

Il est proposé madame Danielle Beaumont :

D'adopter les critères de sélection d'une direction d'établissement tel que décrits au document déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9. Plans d'effectifs du personnel de soutien et du personnel professionnel – Adoption (document joint et documents séance tenante)

[Résolution 2021-05-18-CA-10](#)

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources émise lors de la rencontre tenue le 5 mai 2021;

Considérant la recommandation du comité consultatif de gestion émise lors de la rencontre tenue le 5 mai 2021;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN;

Considérant la présentation du dossier et les discussions tenues à ce sujet par les membres du conseil d'administration, lors du comité plénier du 18 mai 2021;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que soit accepté le plan d'effectifs du **personnel de soutien**, pour l'année 2021-2022 avec les modifications suivantes apportées au plan 2020-2021 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Secrétaire	35h	Direction générale	2021-01-18
Technicien en travail social	35h	École Joséphine-Dandurand	2020-08-10

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2021 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	PERSONNES VISÉES	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Concierge classe II	Daniel Granger	38h45	École Saint-Eugène	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien classe II	Nancy Ouimet	23h	École Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean)	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien classe II	Daniel Leclerc	36h	Écoles Saint-Eugène (25h) et Saint-Gérard (11h)	Réaménagement de la structure administrative
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	Linda Viens	35h	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	Chantal Côté	35h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative

TITRE DU POSTE	PERSONNES VISÉES	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Technicien en travaux pratiques	Lyne Foster	28h	École Docteur-Alexis-Bouthillier	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques	Julie Guénette	35h	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	Nathalie Gervais	17h30	École Joséphine-Dandurand	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques	Vacant	21h	École Monseigneur-Euclide-Théberge	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques	Fanny Gagné	25h	École Paul-Germain-Ostiguy	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques	Souad Chebil	26h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	Vacant	15h	Polyvalente Marcel-Landry	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	Vacant	14h	Centre La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Technicien en travail social	Isabelle Durand	35h	Centre La Relance	Réaménagement de la structure administrative
Tuyauteur	Vacant	38h45	Service des ressources matérielles	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	25h	École Docteur-Alexis-Bouthillier
Secrétaire	17 h 30	École Napoléon-Bourassa
Secrétaire	17 h 30	École Joseph-Amédée Bélanger
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	26h	École Joséphine-Dandurand
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	21h	École Joséphine-Dandurand
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	35h	École Monseigneur-Euclide-Théberge
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	28h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	15h	École Paul-Germain-Ostiguy
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	17h30	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	35h	École Monseigneur-Euclide-Théberge
Technicien en travaux pratiques (poste à caractère cyclique)	21h	Centre La Relance
Surveillant d'élèves (poste à caractère cyclique)	35h	Polyvalente Marcel-Landry
Concierge classe I	38h45	École Saint-Eugène
Concierge de nuit, classe I	38h45	École Saint-Eugène
Ouvrier d'entretien classe II	38h45	École Saint-Eugène
Ouvrier d'entretien classe II	34h	Écoles Saint-Gérard (11h) et Notre-Dame-de-Lourdes (St-Jean) (23h)
Technicien en organisation scolaire	35h	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Technicien en administration	35h	Service des ressources financières
Agent de bureau classe I	35h	Service des ressources humaines
Agent de bureau classe I	35h	Service des ressources humaines
Électricien	38h45	Service des ressources matérielles
Technicien en informatique	35h	Service des technologies de l'information
Technicien en informatique	35h	Service des technologies de l'information
Technicien en informatique	35h	Service des technologies de l'information
Technicien en travail social	35h	Centre La Relance (80%) École professionnelle des Métiers (20%)

MODIFICATION DU LIEU DE TRAVAIL :

TITRE DU POSTE	LIEU DE TRAVAIL AVANT LE 1 ^{ER} JUILLET 2021	LIEU DE TRAVAIL À COMPTER DU 1 ^{ER} JUILLET 2021
Agent de bureau classe I	Service des ressources éducatives aux jeunes	Services complémentaires et adaptation scolaire
Technicienne en administration	Service des ressources éducatives aux jeunes	Services complémentaires et adaptation scolaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[Résolution 2021-05-18-CA-11](#)

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources émise lors de la rencontre tenue le 5 mai 2021;

Considérant la recommandation du comité consultatif de gestion émise lors de la rencontre tenue le 5 mai 2021;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

Considérant la présentation du dossier et les discussions tenues à ce sujet par les membres du conseil d'administration, lors du comité plénier du 18 mai 2021;

Il est proposé par monsieur Michel Milot :

Que soit accepté le plan d'effectifs du **personnel professionnel (secteur jeunes)**, pour l'année 2021-2022 avec les modifications suivantes apportées au plan 2020-2021 :

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2021 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Animateur vie spirituelle et communautaire (vacant)	35h	École Paul-Germain-Ostiguy	Réaménagement de la structure administrative
Psychologue	35h	Vacant	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Cons. en rééducation	35h	À déterminer
Ergothérapeute	35h	À déterminer
Ergothérapeute	35h	À déterminer
Ergothérapeute	35h	À déterminer
Orthopédagogue	35h	À déterminer
Orthophoniste	28h	À déterminer
Psychoéducateur	35h	À déterminer
Attaché(e) d'administration	35h	Service des ressources humaines
Attaché(e) d'administration	35h	Service des ressources humaines

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Attaché(e) d'administration	35h	Service des ressources humaines
Architecte	35h	Service des ressources matérielles
Ingénieur	35h	Service des ressources matérielles
Analyste	35h	Service des technologies de l'information

Que soit accepté le plan d'effectifs du **personnel professionnel (secteur adultes)**, pour l'année 2021-2022 avec les modifications suivantes apportées au plan 2020-2021 :

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2021 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	PERSONNE VISÉE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Agent de réadaptation	Marilyn Monette	35h	Centre La Relance	Réaménagement de la structure administrative

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Psychoéducateur	35h	Centre La Relance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Politique locale de gestion – Dépôt pour consultation (documents)

[Résolution 2021-05-18-CA-012](#)

Considérant la *Politique locale de gestion* en vigueur au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, laquelle avait été adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le 10 mai 2010 et modifiée par la directrice générale, le 16 juin 2020 aux termes des pouvoirs qui lui étaient conférés;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser la *Politique locale de gestion*;

Considérant que le projet de politique a été présenté aux membres du comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'aux membres du conseil d'administration;

Considérant les consultations devant être menées à l'égard de ce projet de politique;

Il est proposé par monsieur Nathan Hurteau :

D'adopter le projet de *Politique locale de gestion* afin de procéder aux consultations requises auprès des instances concernées et de mandater monsieur Mario



Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général pour procéder auxdites consultations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Retour des administrateurs membres du personnel. Il est 20 h 37.

10. Rapport du comité de vérification

Monsieur Michel Milot, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité de vérification lors de la rencontre tenue le 11 mai 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur les orientations budgétaires 2021-2022, les changements proposés à la RFP 03- PR 01, l'audit de postes spécifiques au 31 mars 2021 et le fournisseur bancaire du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

11. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Madame Véronique Paré, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre tenue le 17 mai 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur la *Politique locale de gestion*, la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers*, la formation des membres des conseils d'établissement et sur un questionnement éthique à l'égard de la participation des membres du conseil d'administration, membres du personnel du Centre de services scolaire, quant à certains sujets touchant les ressources humaines.

12. Rapport du comité consultatif du transport scolaire (n/a)

Aucune rencontre du comité consultatif du transport scolaire ne s'est tenue depuis la dernière séance du CA.

13. Varia

Aucun point n'est ajouté.

14. Levée de la séance

[Résolution 2021-05-18-CA-13](#)

Il est proposé par monsieur Eric Chevalier-Alvarez :

Que la séance soit levée à 20 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général